

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 65 (1920)  
**Heft:** 5

**Artikel:** Notes au sujet du futur règlement d'exercice et de service en campagne  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-340315>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Notes au sujet du futur règlement d'exercice et de service en campagne.

---

Les conditions particulières à notre système de milices ne sont pas l'une des moindres préoccupations des officiers responsables de l'instruction, précisément au moment où il s'agit de rédiger un nouveau règlement d'exercice.

Le service à court terme est devenu la règle et il s'impose. Il est inutile de vouloir demander de nouveaux sacrifices au peuple alors que les ressources financières manquent. Il faut savoir se contenter de ce que l'on a et chercher les moyens d'en tirer le meilleur parti possible.

Les règlements doivent préparer la troupe pour la guerre et non pour la parade. C'est dans cet esprit que les Prussiens conçurent leur revanche, après Iéna et Auerstaedt ; aussi avons-nous des raisons de rechercher déjà dans les règlements de cette époque des motifs à l'appui de notre raisonnement. Le meilleur fantassin, lisons-nous dans une instruction prussienne du 16 juillet 1809, est celui qui ne travaille pas machinalement. C'est dire que le formalisme de la place d'exercice doit disparaître des lignes de tirailleurs. Cette opinion n'a rien perdu de sa valeur aujourd'hui ; plus nous la développerons, mieux nous mettrons à profit les qualités de nos soldats. C'est elle qui doit rester la base de l'instruction tactique.

Les enseignements de la guerre européenne servent à formuler toute une série de nouveaux principes établis sur des données positives. La pratique des champs de bataille dont nos camarades des armées étrangères ont le bénéfice permet de fixer la théorie. Quant à nous autres, les spectateurs du grand conflit, nous n'avons à notre disposition que ce que nous offrent des livres et des comptes rendus, ou ce que nous avons pu apprendre dans nos voyages sur les différents fronts. En outre nous commençons à tirer des enseignements précieux

des nombreux exposés sur la tactique moderne, qui voient le jour actuellement.

Le spectateur neutre est du reste très bien placé pour juger des faits de guerre ; il a l'avantage de les examiner sans parti pris et de pouvoir émettre une opinion impartiale. Or celui qui regarde vers le passé est frappé de voir les perfectionnements qui furent apportés à la conduite des opérations par les doctrines françaises. Ces doctrines n'étaient guère connues avant 1914, peut-être aussi un peu en raison de la puissance de la méthode allemande qui avait su s'imposer et se frayer un chemin, même dans notre armée essentiellement démocratique.

Les Allemands posaient, au combat, le principe de l'anéantissement de l'armée adverse. Pour être complets ils auraient dû ajouter la destruction des forces de l'arrière et de toutes les réserves humaines. Toutes ces conditions dépassaient leurs moyens, d'où premier obstacle à leur tactique. Un deuxième obstacle, nous le trouvons dans le peu de souplesse des prescriptions réglementaires. Quoi qu'on en dise les chefs allemands gardaient trop devant leurs yeux l'exemple de leurs aînés de 1870 ; ils mésestimaient en outre la force de leur adversaire pour exalter d'autant la leur. Ce dernier procédé peut être très bon dans certaines occasions où l'un des belligérants a perdu les qualités de sa race ; il deviendra néfaste dès que l'ennemi aura repris le sentiment de sa force et de sa valeur.

Dans un livre du reste fort intéressant et qui fourmille de renseignements encore peu connus, le général von Kuhl<sup>1</sup>, ancien chef d'état-major de la 1<sup>re</sup> armée et du groupe d'armées Rupprecht, veut prouver que l'E.-M. allemand n'a pas commis de fautes dans l'appréciation de la valeur de ses adversaires. Il défend son point de vue en s'appuyant en premier lieu sur des exemples historiques. Napoléon en 1806 n'a pas cru à une débâcle subite de l'armée prussienne telle qu'elle se produisit. La guerre de Sécession n'a pas pris la tournure que l'on espérait en regard de l'organisation militaire des deux belligérants.

<sup>1</sup> Der deutsche Generalstab in Vorbereitung und Durchführung des Weltkrieges. (L'E.-M. allemand, dans la préparation et l'exécution de la guerre mondiale). Berlin, 1920.

En 1859, l'armée autrichienne jouissait en Allemagne d'une réputation guerrière supérieure à celle des Français. En 1866 la supériorité de l'armement prussien n'avait pas été comprise. En 1870 personne n'aurait cru à une victoire foudroyante des Allemands. Et au Transvaal l'armée de milices tint tête aux armées anglaises contre toute attente. Enfin, en Mandchourie, les Japonais battirent le colosse russe.

En rappelant l'histoire, le général von Kuhl fait voir combien il est difficile d'établir un jugement à l'avance ; il est permis de se tromper et nous sommes parfaitement d'accord que le meilleur des E.-M. pourra être induit en erreur, surtout s'il appuie son raisonnement sur des rapports tendancieux et s'il grossit à plaisir certaines manifestations de chauvinisme. Mais si l'E.-M. allemand s'était parfaitement rendu compte de la valeur de ses adversaires, il n'en était pas de même du peuple et de la presse. L'opinion publique avait été, volontairement ou non, dirigée dans une voie toute différente, et le soldat ne tenait pas en grande estime son adversaire ; les preuves de cet état d'esprit abondent.

Un autre sujet tout aussi captivant est l'étude des prescriptions réglementaires françaises faite par le général von Kuhl et par le G.-E.-M. et qui amène cet officier à prouver que la tactique française a, en somme, admirablement fonctionné. La manœuvre de retraite sur la Marne en 1914 a, en effet, commencé au moment où les Allemands victorieux croyaient abattre leur ennemi. Von Kuhl est bien placé pour nous donner son opinion ; il avoue franchement que l'image qu'on se fit à la première armée de l'état des Français n'a pas correspondu à la réalité. La deuxième armée voisine rapportait le 3 septembre que « l'ennemi fuyait en complet désordre, aussi au sud de la Marne. » La première armée devait donc profiter de cette situation et infléchir sa marche vers la gauche. A ce moment intervint « le plan grandiose et méthodique de la contre-attaque française ».

Von Kuhl a eu des doutes au sujet du mauvais moral prêté aux Français. Il raconte qu'un officier a vu une colonne ennemie près de Château-Thierry qui se retirait en chantant ! Toutefois rien ne pouvait être modifié, car tous les

ordre. étaient déjà donnés pour l'exécution du mouvement.

Sur l'artillerie française le général von Kuhl donne une appréciation des plus élogieuses. Cette arme d'élite n'avait pas été comprise en Allemagne ; il a fallu les expériences de la guerre pour en tirer les conséquences.

Enfin dans le jugement général de l'armée française, le G.-E.-M. dépeint le soldat : « Intelligent, habile, patriote à l'extrême, facile à enthousiasmer et à enlever ». Il le croit par contre nerveux et il met en doute sa force de résistance et sa discipline en cas d'insuccès.

Très justement le général von Kuhl relève la différence dans la manière de comprendre la discipline en France et en Allemagne. Il admet que l'étranger commet une faute en voulant imiter la méthode d'outre-Rhin, et qu'il faut adapter une discipline à la mentalité d'un peuple. C'est bien là, à notre avis, que réside la force d'une armée. Les Français ont trouvé les moyens de renforcer et d'élever le sentiment de la discipline pendant la guerre ; les Allemands eux, au dire de von Kuhl, ont abouti au contraire. Petit à petit ils ont adouci le régime disciplinaire et ils sont arrivés à ne plus en avoir aucun.

\* \* \*

Examinons maintenant les conditions tactiques nouvelles, telles que nous pouvons les déduire de l'étude des faits et cherchons à en tirer les enseignements. Nous établirons ainsi les bases réglementaires applicables au combat et nous verrons quelles modifications s'imposent dans nos procédés. Nous nous rendrons compte de ce que nos voisins ont su faire et nous serons amenés à conclure, soit à déterminer ce que nous pouvons obtenir dans nos courtes périodes de service et de quelle manière il faut intensifier l'instruction de nos troupes.

L'ampleur de cette étude nous oblige à subdiviser la matière et à la répartir en deux chapitres :

- 1° La guerre de mouvement,
- 2° La guerre de position.

Avant toutes choses nous remarquerons que les règlements élaborés sous l'impression du moment, donc dans des conditions particulièrement pratiques, donnent la plus haute

importance aux forces morales. Dans son *Instruction sur le combat offensif des petites unités* de 1918, le maréchal Pétain consacre le premier et le dernier chapitre aux forces morales qui « vivifient l'emploi des moyens matériels et doivent inspirer toutes les décisions des chefs et tous les actes de la troupe.

» La discipline et la solidarité garantissent l'action du commandement et la convergence des efforts qui procurent le maximum de résultats avec le minimum de pertes ; la bravoure, la ténacité, la volonté de vaincre et l'esprit de sacrifice assurent le succès. Toutes ces vertus guerrières naissent de deux sentiments : le patriotisme et l'honneur. »

Dans le même ouvrage, les procédés d'instruction basés sur l'instruction individuelle font l'objet d'une description détaillée des moyens mis à la disposition des chefs.

L'instruction morale est l'un des devoirs de l'officier. Elle doit agir « sur le cœur et le jugement des soldats ». Les officiers se rapprocheront des soldats le plus possible et leur exposeront « la situation militaire générale et les raisons d'ordre divers de poursuivre la lutte avec ténacité et confiance jusqu'à la victoire décisive. Ils leur feront comprendre toute la grandeur de l'effort que la patrie attend encore de son armée ». En remarquable psychologue qu'il est, le maréchal Pétain conclut en disant, au sujet de l'influence exercée par les officiers :

« Un de leurs devoirs essentiels sera de bien connaître les sentiments de leur troupe, de tâter son pouls moral, de le réveiller, s'il en est besoin, et de l'animer constamment.

» Dans les cantonnements de repos comme au combat, l'action du chef est prépondérante. »

La préparation morale du soldat trouve chez nous un terrain favorable. Notre premier devoir sera d'utiliser cette force et de préparer nos cadres à savoir s'en servir. Les écoles d'officiers nous donnent le temps de nous en occuper, mais il convient d'abord d'être pénétré de la nécessité de cette instruction, ce qui malheureusement n'a pas encore été compris partout.

## LA GUERRE DE MOUVEMENT

Il n'y a pas de modifications essentielles aux principes de l'exploration et de l'éclairage du front ; il y a seulement des moyens nouveaux tels que l'aviation, le canon, la mitrailleuse, toutes armes employées par des corps de troupes solidement constitués, très mobiles et singulièrement puissants.

Les études du lieutenant-colonel Poudret sur l'emploi de la cavalerie, publiées ici-même<sup>1</sup>, nous dispensent d'entrer dans le détail. L'action des grands corps de cavalerie se résume en une mission d'exploration stratégique et dans le masque que cette cavalerie doit maintenir coûte que coûte devant le front. Il s'agira aussi de traverser le cordon des troupes de couverture, d'attaquer la cavalerie ennemie et de l'empêcher de remplir une mission quelconque, de couvrir un flanc, de maintenir les liaisons entre les unités d'armée.

Toutes ces tâches imposent des groupements combinés, cavalerie, artillerie, mitrailleurs, cyclistes, automobiles, par exemple, qui réunis ont une force combattive suffisante pour remplir une mission de quelque importance.

L'exploration de la cavalerie divisionnaire est réglée par le commandant de division ; elle sera l'un des moyens de reconnaissance des conditions générales du terrain et exigera, ce qui ne fut guère le cas précédemment, l'envoi de patrouilles montées d'officiers d'infanterie, d'artillerie et quelquefois du génie.

Les troupes à pied devront disposer, comme par le passé, d'un petit effectif de cavaliers au service des commandants des avant-gardes et du gros, en tenant compte de la nécessité de laisser une fraction de cavalerie à la disposition de ces commandants, où ils puiseront pour résoudre les tâches qui ne tarderont pas à se présenter au fur et à mesure des événements. En résumé l'exploration tactique cherchera à fixer des détails sur les colonnes ennemies et sur les dispositions de sûreté ; elle gagnera du terrain zone après zone, agissant comme une vague sans cesse renouvelée.

<sup>1</sup> R. M. S., livraisons de mars, mai, juin, juillet, août, septembre 1919.

La guerre nous montre encore l'emploi de la cavalerie sous une forme particulière dès que les effectifs sont suffisants. Telles situations peuvent se produire où il deviendra utile ou nécessaire d'occuper à temps des zones de terrain importantes ou de fouiller des forêts. Dans ces cas il est indiqué de renforcer la cavalerie par des mitrailleurs et par des canons.

L'*avant-garde* elle-même est constituée en raison du but à atteindre et des intentions du commandement. Nous y trouverons dorénavant presque toujours de l'artillerie et du génie et même, si le combat est imminent, des obusiers qui abat-tront rapidement les résistances locales. En outre il apparaît indispensable de faire marcher, en tête de l'*avant-garde*, des patrouilles d'artillerie et du génie. Quant au fractionnement des organes de l'*avant-garde*, nous pouvons maintenir celui de notre service en campagne, à savoir le gros, le bataillon, la compagnie et la patrouille de pointe.

La présence des avions exige des contre-mesures spéciales et en premier lieu un service d'exploration aérienne puissant. Les troupes en marche doivent pouvoir compter sur quelques canons anti-avions et sur des mitrailleuses. On remarque, en étudiant les dispositifs de marche, la présence de ces avions en échelon le long des colonnes prêts à bondir d'une zone à l'autre. Malgré ces mesures les avions ont réussi parfois à voler bas et à menacer les troupes. Dans ce cas l'infanterie quitte la route et se fractionne ; les canons et les mitrailleuses entrent en action. Dans d'autres cas la menace et l'insécurité ont obligé les colonnes à s'arrêter, à chercher des abris et à attendre même la nuit avant de reprendre leur mouvement.

(A suivre.)

Fz.

